Image not found or type unknown

Quand un client est-il censé régler sa facture ?

Fiche pratique publié le **02/10/2024**, vu **999 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Dans le cadre des ventes entre professionnels, les délais de paiement sont réglementés, contrairement aux ventes aux particuliers, pour lesquelles aucun délai légal n'est imposé.

1) Votre client est un particulier

Si vous adressez une facture à un particulier sans indication de date de règlement, le paiement doit être effectué à la réception de la facture.

Si vous choisissez de mentionner une date de règlement sur la facture (15 jours après la réception de la facture, par exemple), vous pouvez opter pour le délai de votre choix.

2) Votre client est un professionnel

a) Vous n'avez pas défini de délai de paiement

Lorsqu'une facture est adressée à un professionnel sans indication de date de règlement, elle n'a pas à être payée immédiatement.

Le paiement doit être effectué dans les 30 jours suivant la réalisation de la prestation ou la réception des produits (article L441-10 du Code de commerce).

b) Vous avez fixé un délai de paiement

Vous pouvez définir un délai de règlement, mais celui-ci ne doit pas dépasser 45 jours fin de mois ou 60 jours calendaires.

A noter que pour les factures périodiques, le délai maximal de paiement est de 45 jours à compter de la date d'émission de la facture.

Des délais de paiement spécifiques s'appliquent dans certains secteurs d'activité, tels que l'alimentation, les boissons, le transport et l'agroéquipement.

Notre guide complet pour recouvrer vos factures impayées rapidement et efficacement :
Récupérer une facture impayée 2025

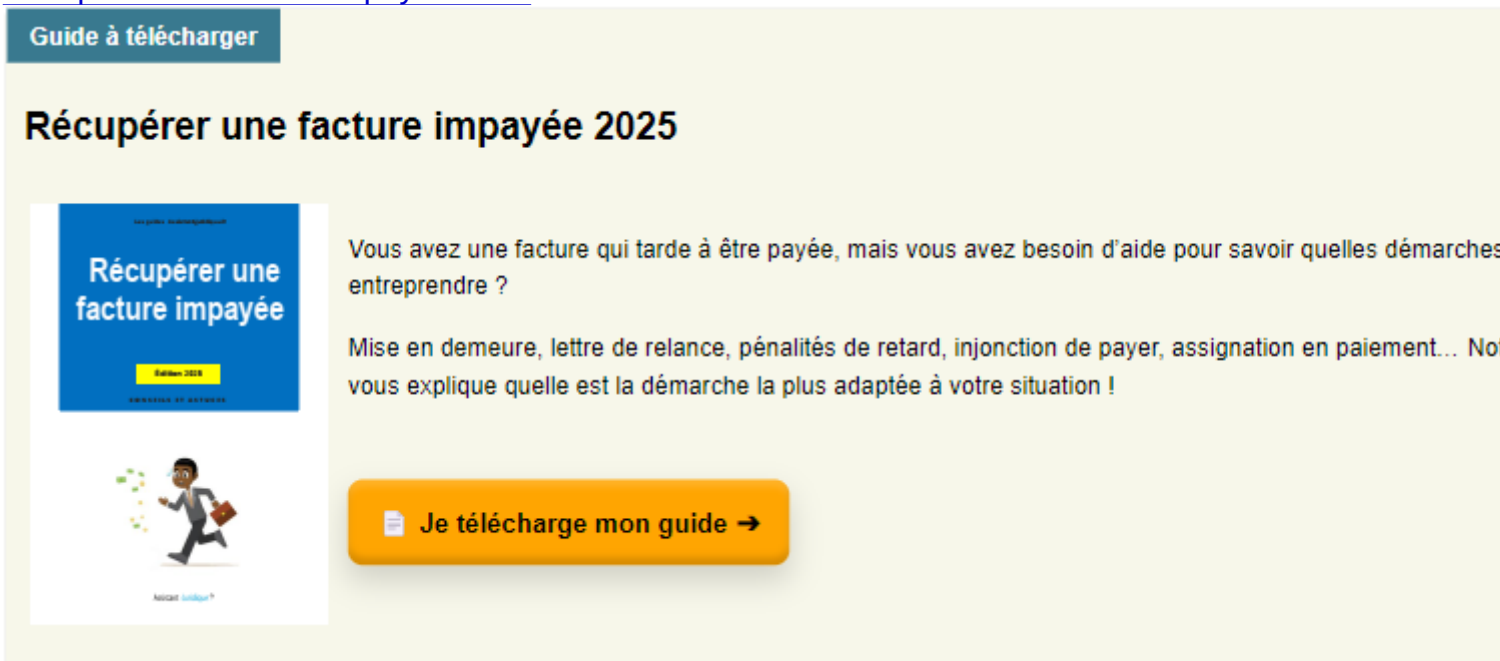

Sur le même sujet :

- **Récupérer une facture impayée**
- **Factures : mode d'emploi**
- **Devis : mode d'emploi**
- Guide pratique de la SAS et de la SASU 2023-2024
- Guide pratique de la SARL 2022-2023
- Guide pratique du chef d'entreprise 2023
- Comment faire face à un impayé ?
- Quel recours contre une facture impayée ?
- Comment recouvrer une petite créance (moins de 5 000 €) ?
- Comment recouvrer une facture impayée à l'étranger ?
- Quel est le délai maximum pour régler une facture ?
- Quel délai de prescription pour une facture ?
- Que faire lorsqu'un client rencontre des difficultés à payer sa facture ?
- Comment obtenir un délai de grâce ?
- Comment obtenir un délai de paiement ou une remise de dette de l'URSSAF ou des impôts ?
- Droit de rétention en cas d'impayé : conditions et procédure
- Comment contester une facture ?
- Que faire en cas de litige commercial ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés